

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du lundi 20 décembre 2021

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Henri Blanc – Stéphane Cerutti – Patrick Ruiz**

Excusés : **MM. Pierre Espinosa – Franck Gidaro – Mebarek Guerroumi – Michel Pesquet – Michel Prudhomme Latour**

Absents : **MM. Mehdi Lesnes – Yves Plouhinec – Damien Suc**

Le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

La Commission souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année aux membres du Comité de Direction, aux membres des Commissions, au personnel, ainsi qu'à tous les clubs héraultais.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Mail du 12 décembre 2021 du club ASPTT DE LUNEL qui souhaite changer de niveau pour la deuxième phase des championnats ; les équipes U17 et U15 basculent du championnat Ambition en championnat Avenir.

Mail du 19 décembre 2021 du club O. LA PEYRADE F.C. qui souhaite changer de niveau pour la deuxième phase des championnats ; les équipes U17 et U15 basculent du championnat Ambition en championnat Avenir.

Mail du 20 décembre 2021 du club BAILLARGUES ST BRES VALERGUES qui souhaite changer de niveau pour la deuxième phase des championnats ; l'équipe U15 bascule du championnat Ambition en championnat Avenir.

ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La Commission entérine les engagements d'équipes supplémentaires suivants pour la deuxième phase en championnat U15 Avenir :

MONTARNAUD AS 2 (mail du 3 décembre 2021)

JACOU CLAPIERS FA 2 (mail du 7 décembre 2021)

COURNONTERRAL 1 (mail du 16 décembre 2021)

B. JEUNESSE OL 1 (fax du 16 décembre 2021)

CERS PORTIRAGNES SC 2 (mail du 17 décembre 2021)

M. CELLENEUVE 2 (mail du 20 décembre 2021)

POULES DES CHAMPIONNATS AVENIR DE LA DEUXIÈME PHASE

La Commission a établi les poules des championnats Avenir U17 et U15 de la deuxième phase, conformément au procès-verbal de la réunion du 30 août 2021.

Le calendrier est établi comme suit, conformément au calendrier général de début de saison :

Journée 1 : week-end du 23 janvier 2022

Journée 2 : week-end du 30 janvier 2022

Journée 3 : week-end du 6 février 2022

Journée 4 : week-end du 13 février 2022
Journée de rattrapage : week-end du 20 février 2022
Journée 5 : week-end du 13 mars 2022
Journée de rattrapage : week-end du 20 mars 2022
Journée 6 : week-end du 27 mars 2022
Journée de rattrapage/Futsal extérieur : week-end du 3 avril 2022
Journée 7 : week-end du 10 avril 2022
Journée de rattrapage : week-end du 24 avril 2022
Journée 8 : week-end du 15 mai 2022
Journée 9 : week-end du 22 mai 2022
Journée Beach : week-end du 29 mai 2022
Play-off : week-end du 12 juin 2022
Journée Beach : week-end du 19 juin 2022

Pour ce qui concerne la poule à 8 équipes (7 journées), les journées du 30 janvier et 13 février 2022 sont supprimées.

U17 AVENIR D1

Poule Unique

BASSES CEVENNES 1
CAZOULS MAR MAU 1
CLERMONTAISE 2
FLORENSAC PINET 1
GIGNAC AS 2
MAUGUIO CARNON US 1
MEZE STADE FC 1
ROC SOCIAL SETE 1
S. POINTE COURTE 1
THONGUE ET LIBRON FC 1

10 équipes

Quotient des équipes classées troisièmes de U17 Avenir phase 1, conformément aux dispositions de l'Article 16 du Règlement des Compétitions Officielles :

ROC SOCIAL SETE 1	2
THONGUE ET LIBRON FC 1	1,83
VALERGUES AS 1	1,571
NEZIGNAN ES 1	1,4

U17 AVENIR D2

Poule A

ASPTT LUNEL 1
JACOU CLAPIERS FA 2
JUVIGNAC AS 2
LUNEL US 1
M. LUNARET NORD 1
PRADES LEZ FC 1
ST JEAN VEDAS 1
ST MARTIN LONDRES US 1
ST MATHIEU-CLARET 1
VALERGUES AS 1

10 équipes

Poule B

BOUJAN FC 2

ES PAULHANPEZENAS AV 1
GIGEAN R S 1
GRAND ORB FOOT ES 1
LA PEYRADE OL 1
NEZIGNAN ES 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1
ST PARGOIRE-LEPOUGET 1
U.S. BEZIERS 1
VALRAS SERIGNAN FCO 2
10 équipes

U15 AVENIR D1

Poule unique

CANET AS 1
FABREGUES AS 2
MAUGUIO CARNON US 2
MONTPELLIER HSC 2
NEZIGNAN ES 1
S. POINTE COURTE 1
SAUVIAN FC 2
ST GELY FESC 1
THONGUE ET LIBRON FC 1
VALERGUES AS 1
10 équipes

Quotient des équipes classées deuxièmes de U1 Avenir phase 1, conformément aux dispositions de l'Article 16 du Règlement des Compétitions Officielles :

MONTPELLIER HSC 2	2,571
VALERGUES AS 1	2,28
NEZIGNAN ES 1	2,166
FABREGUES AS 2	2,142
ST CLEMENT MONT 3	2
CERS PORTIRAGNES SC 1	2

U15 AVENIR D2

Poule A

COURNONTERRAL 1
M. CELLENEUVE 1
MONTARNAUD AS 2
PIGNAN AS 2
R. DOCKERS SETE 1
SETE FC 34 2
ST JEAN VEDAS 2
ST MARTIN LONDRES US 2
VIL.MAGUEL.-PALAVAS 1
9 équipes

Poule B

ASPTT LUNEL 1
BAILLARGUES-GDEMOTTE 1
BASSES CEVENNES 1
JACOU CLAPIERS FA 1
LUNEL VIEL-COURCHAMP 1
M.INTER-PAS DU LOUP 1
ST MATHIEU-CLARET 1

VENDARGUES PI 2

8 équipes

Poule C

JACOU CLAPIERS FA 2

M. CELLENEUVE 2

M. LEMASSON RC 1

MIREVAL AS 1

MUC FOOTBALL 1

PIGNAN AS 1

S. POINTE COURTE 2

SETE OLYMPIQUE FC 1

ST CLEMENT MONT 3

9 équipes

Poule D

B. JEUNESSE OL 1

CERS PORTIRAGNES SC 1

CLERMONTAISE 2

FLORENSAC PINET 1

LAMALOU FC 1

LESPIGNAN VENDRES FC 2

MEZE STADE FC 1

MONTBL BESSAN STTHIB 2

ST ANDRE SANGONIS OL 1

9 équipes

Poule E

AGDE RCO 2

CERS PORTIRAGNES SC 2

COEURHALIGNANASPIRAN 1

ES PAULHANPEZENAS AV 1

GRAND ORB FOOT ES 1

LA PEYRADE OL 1

MONTAGNAC US 1

MONTBL BESSAN STTHIB 1

U.S. BEZIERS 1

9 équipes

FUTSAL U17 ET U15 EN EXTÉRIEUR – 2ÈME JOURNÉE DU 15 JANVIER 2022

Les plateaux Futsal U17 et U15 en extérieur sur synthétique de la deuxième journée promotionnelle du 15 janvier 2022 seront mis en ligne sur le site internet du District dès le 21 décembre 2021.

Sont exclues définitivement les équipes forfaits lors de la première journée et celles qui n'ont pas souhaité participer à cette pratique.

Participent à cette journée les équipes qui ont joué sur les plateaux de la première journée, les équipes supplémentaires qui s'engagent en deuxième phase des championnats, ainsi que les équipes qui n'ont pu y prendre part, en raison d'un match de championnat en retard programmé le 4 décembre 2021.

La Commission a fait en sorte d'établir pour les clubs organisateurs des plateaux à 8 équipes et précise qu'un club organisateur n'aura pas forcément une équipe participant au plateau.

FORFAIT GÉNÉRAL

VIASSOIS FCO 1

U17 Ambition (E)

Mail du 17 décembre 2021

Amende : 50€

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le mardi 4 janvier 2022 à 17h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire de séance,
Patrick Ruiz